

numéro 332

vosre mensuel

FOS

-sur-Mer

Mars 2023

Fos en grand
la révolution
est lancée



Que de chemin parcouru depuis 3 mois ! Ce numéro fait la synthèse de cet avenir que nous écrivons pour Fos, pour nos enfants, en faisant de l'industrie ce qui pourrait sauver le monde, après avoir été pendant longtemps un réel problème sanitaire et écologique.

Les combats menés ont pesé, la vision pour notre territoire aussi. Aujourd'hui, tous les acteurs sont mobilisés, qu'ils soient citoyens, associatifs, institutionnels ou économiques.

Jusqu'à présent, la composante écologique n'était pas l'essence des projets, désormais elle est la totalité de leur raison d'être. Tout ce qui sera entrepris sur le territoire le sera dans un objectif de décarbonation et de transition énergétique.

Nous pouvons être fiers de la concrétisation que nous donnons ainsi à nos combats, fiers de l'inertie que nous sommes en train de renverser.

Les Fosséens sont à l'origine d'une véritable révolution, une révolution verte, une révolution positive. Ce « Fos

en grand » pourrait être le démonstrateur mondial d'un avenir qui se construira sur des bases durables, saines et innovantes.

Je suis fier et heureux de partager cette ambition avec les Fosséens : soyons tous contributeurs de ce projet d'ampleur qui nous ouvre des espaces inédits de développement.

Nous n'en sommes qu'au début mais ces prémices sont les plus prometteuses que nous ayons eues depuis plusieurs décennies.

René Raimondi
Maire de Fos-sur-Mer



4



12



17

3 Jour après jour

3 L'événement

- Noël Mercier : l'âme fosséenne sur toiles
- La course de radeaux revient en 2023

5 Le dossier du mois

5 Industrie : la révolution est lancée !

- Industrie : une mobilisation de tous les instants
- Chez ArcelorMittal, le premier chantier de décarbonation progresse
- Sirius, pour devenir une zone décarbonée de référence en Europe

11 Plus belle ma ville

11 Société

- Réforme des retraites : Fos-sur-Mer mobilisée

12 Information / Prévention

- L'indispensable Document d'information sur les risques majeurs
- Des travaux pour protéger les riverains

14 En images

- Classes de neige
- Les Élancées pour les enfants
- Semaine de la parentalité

17 Sport

- Pour ses 50 ans, le Badminton club vers les sommets

18 @ctu des rézos

19 Tribunes politiques

20 Infos pratiques

22 Votre Agenda

24 Coup de cœur

- Bruno Ribo, une passion en acier



IMPRIM'VERT®

Inscrit dans une démarche éco-responsable, Votre mensuel change de papier et travaille avec un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC, avec du papier issu de forêts gérées durablement.

Noël Mercier : l'âme fosséenne sur toiles

Les Amis du vieux Fos proposent à la Maison des Arts une exposition dédiée à l'œuvre du peintre Noël Mercier. Pour une plongée dans le Fos d'antan, des paysages, des bateaux et des taureaux qui font l'âme fosséenne.



UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Entre 60 et 80 toiles – personne ne les a comptées – témoignent de la maîtrise de Noël Mercier pour immortaliser le monde de la mer, mais aussi celui de la bouvine, des paysages du village de jadis, quelques natures mortes... Son ami Michel Leroy, le président de l'association Les Amis du vieux Fos, en a rassemblé plus d'une vingtaine pour l'exposition de la Maison des Arts. « *C'était un homme extraordinaire, par la gentillesse et l'intelligence* », le salue Michel Leroy, à l'émotion palpable lorsqu'il évoque la mémoire de Noël Mercier. « *C'était un autodidacte, il a appris la peinture tout seul*, précise le président. *Il a lu énormément de livres sur la peinture et a beaucoup travaillé, en commençant par réaliser des reproductions. C'est ainsi qu'il a acquis la maîtrise de la composition d'un tableau, de l'alliage des couleurs, du dessin...* » Adhérent des Amis du vieux Fos, le peintre avait réalisé la fresque qui sert de décor à la crèche que l'association installe chaque année, pour les fêtes de fin d'année, à l'église de l'Hauture, au pied de laquelle il était né. Elle représente ce village que Noël Mercier a tant aimé et n'a jamais quitté. C'est elle qui accueille les visiteurs à l'entrée de la Maison des Arts, pour conduire à un voyage dans le temps, à l'époque d'un Fos de 3000 habitants, entre Crau, Camargue et Méditerranée. Noël Mercier naviguait encore sur son « *pointu* » à plus de 80 ans et il a chassé jusqu'à la fin de sa vie avec les « *Vieux fusils* » de la société fosséenne Le Renard. Une part de l'âme fosséenne à retrouver à travers cette exposition. ■



Noël Mercier s'est d'abord fait connaître comme footballeur au sein de l'équipe première de la doyenne des associations de la ville, l'Étoile sportive fosséenne. Il en deviendra ensuite un dirigeant, début d'une carrière de bénévole qu'il poursuivra au Comité des fêtes, ancêtre de l'Office de tourisme, puis surtout, dès la création du port de plaisance, en fondant avec un groupe de collègues la Société des pêcheurs fosséens, qu'il présidera plus de 20 ans. À l'actif de cette association, des championnats de France et d'Europe de pêche au thon, la création d'une école de pêche et les thonades et caillades – avec les cailles de l'élevage Versini, pour les anciens –, qui rassemblaient en plein air des centaines de personnes, ancêtres des Festines et des Cabanes du port. « *La mer, c'était vraiment sa passion* », se souvient Ludovic. On la retrouvera, entre autres, à travers son œuvre picturale, puisque Noël Mercier était aussi un peintre. « *Il a commencé à peindre vers le milieu de sa vie, puis il a mis cela un peu de côté avant de s'y remettre quand il est parti à la retraite* », précise son fils.

Lorsque Noël Mercier nous a quittés le 24 juin 2022, cette vraie figure locale a laissé dans la peine les très nombreuses personnes qui l'ont côtoyé tout au long de « *70 ans de bénévolat* », comme le résume son fils, Ludovic. Né à Fos-sur-Mer en 1931, à l'époque où une sage-femme accouchait encore les Fosséens chez eux, il vit le jour à l'Hauture, montée des Porcelets ! Coiffeur de profession,

**Exposition
du 1^{er} au 8 mars 2023
(sauf dimanche 2)
à la Maison des Arts
Vernissage le 1^{er} mars à 18h**

La course de radeaux **revient en 2023**

Après le succès de la première édition organisée en 2022, la course de radeaux revient fin mai-début juin. Les associations comme les particuliers ont quelques mois pour construire leur propre embarcation.



**Le mot
de l'élus**

Jean-Yves Duboc,
conseiller municipal délégué au Port
de plaisance Claude-Rossi



Quelle joie de retrouver cette année encore la course de radeaux ! Le succès de la première édition en 2022 venait couronner plusieurs mois de

préparation pour tous les participants, motivés dès le début de l'aventure, pour transformer ce défi en grand moment de partage et de convivialité, lançant ainsi la saison estivale sur le port de plaisance Claude-Rossi de la meilleure des manières. Reflet de leur dynamisme, cette réussite confirmait aussi la détermination sans faille de nos associations pour s'impliquer pleinement aux événements organisés sur la commune. Nul doute que l'édition 2023 sera à hauteur de cette mobilisation, avec à la clef un moment de franche rigolade et de camaraderie. N'hésitez pas et venez nous rejoindre, on vous attend nombreux !



© Michel Serra



© Michel Serra

De l'avis de tous, la première édition de la course de radeaux, organisée en 2022 dans le cadre de Fos fête la mer, a été une très belle réussite. Après plusieurs semaines passées à fabriquer leur embarcation, des associations voire même des particuliers, avec 11 participants au total, s'étaient élancés de la plage du phare pour une course de quelques minutes, sous les encouragements et les éclats de rire d'un public venu très nombreux pour l'occasion. À la fin, l'équipage Le Crazy Santa Claus avec ses Pères Noël a remporté le défi, mais le spectacle offert par toutes les équipes était à la hauteur de leur investissement. L'Office fosséen des sports, organisateur de l'événement, en partenariat avec la Ville et de nombreuses associations nautiques, vous convie « à remettre ça ! » en invitant le plus grand nombre à participer à l'édition 2023.

FABRIQUEZ VOTRE PROPRE RADEAU

Si pour l'heure, on ne connaît pas encore la date précise, la deuxième édition de la course de radeaux aura bien lieu à la fin mai ou au début du mois de juin. Le principe reste le même. Des associations ou des particuliers fosséens construisent leur propre embarcation et viennent se confronter, dans la joie et la bonne humeur. Pour participer à la course, chaque équipage, composé de 2 à 6 personnes, devra

s'imposer un thème pour les costumes et le radeau. Juste après, il y aura une remise des prix, avec des lots récompensant les trois premiers ainsi que l'embarcation la plus originale, la plus respectueuse de l'environnement ou encore le plus beau déguisement. Le mot d'ordre est simple : laissez libre court à votre créativité et votre imagination !

DES RADEAUX AVEC DES MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION

Pour participer à ce beau challenge, quelques règles sont à respecter. Ainsi, le radeau doit être de conception artisanale. L'utilisation de tout élément déjà construit, comme des planches à voile, canoës, pédalos ou barques, est donc interdite. La dimension maximale du plateau principal équivalait à deux palettes, soit une longueur maximum de 3 mètres et une largeur de 2m50. La construction devra se faire au maximum avec des matériaux de récupération recyclés. Il ne doit pas y avoir d'éléments susceptibles d'endommager les autres embarcations, de blesser les participants ou de porter atteinte à l'écosystème de la mer, à cause notamment du polystyrène nu, des matériaux qui s'effritent ou des bidons de produits chimiques non dépollués. L'ensemble des radeaux sera contrôlé le matin de la course par les organisateurs. ■

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat de l'Office fosséen des sports, situé à la Maison de la mer.

☎ 04 42 11 36 79.

officefosseendessports@gmail.com

Industrie : la révolution est lancée !

Une nouvelle page de l'histoire industrielle mondiale est en train de s'écrire à Fos-sur-Mer. Face à l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique et l'impérieuse nécessité de réindustrialiser notre pays, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, a su mobiliser les industriels comme les pouvoirs publics, y compris au plus haut sommet de l'État, autour d'un projet ambitieux et innovant, dont les premiers contours sont d'ores et déjà visibles, grâce à des études, travaux et projets d'implantation portés à un niveau inédit. Par sa dimension exceptionnelle et historique, cette grande opération nationale, basée sur la résilience industrielle et la transition énergétique, accorde une large place aux énergies renouvelables, à l'hydrogène et à la transformation de nos industries, afin de leur permettre de relever les défis du XXI^e siècle. Cette dynamique est aussi le reflet de la détermination sans faille et de la mobilisation de tous les instants des différents acteurs concernés. Elle permettra à notre territoire de devenir une zone modèle de la transformation énergétique mondiale et de la décarbonation.



Industrie : une mobilisation de tous les instants

Depuis son élection en septembre dernier à la tête du Conseil municipal, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, est sur tous les fronts afin de permettre à notre territoire de devenir le démonstrateur mondial de la décarbonation.

Les enjeux de la décarbonation

Lancée en 2015 par le gouvernement pour lutter contre le réchauffement climatique, la Stratégie nationale bas carbone encourage la transition vers une économie plus soucieuse de l'environnement, durable et circulaire, avec l'ambition de réduire les rejets industriels et notamment les émissions de gaz à effet de serre, afin d'arriver à une neutralité carbone d'ici 2050. Dans le même temps, la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine, ont soulevé la nécessité de réindustrialiser la France. Lors de son discours des vœux à la population, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, a déclaré : « Le réchauffement climatique et les crises mondiales nous mettent au pied du mur : il faut bâtir un nouveau monde ». En misant sur l'énergie renouvelable, la transformation de notre tissu industriel, moins gourmand en matière première, favorisant le recyclage et réduisant les rejets dans l'atmosphère, tout en développant sa compétitivité, la vision portée par René Raimondi et la mobilisation de tous les acteurs concernés vont permettre effectivement à « Fos la grise » de devenir « Fos l'avenir, Fos l'audacieuse ». Les enjeux de transition énergétique et de décarbonation décidés aujourd'hui garantissent aux générations futures des conditions de vie acceptables. Incontestablement, Fos-sur-Mer sera un des piliers de cette nouvelle révolution industrielle.

Reflet de l'attractivité et du potentiel de notre territoire, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, a reçu, dès le mois d'octobre, de très nombreux porteurs de projets. On peut citer entre autres, HYVence, avec l'implantation de 500 hectares de panneaux photovoltaïques flottants et de production d'hydrogène renouvelable par électrolyse. Le projet H2V assurera la production de 84 000 tonnes par an d'hydrogène renouvelable. De son côté, Gravity HY propose un investissement de 2,2 milliards d'euros pour faire naître un site



pilote de production d'acier très bas carbone. Il y a aussi l'implantation d'une usine de fabrication de plaques de plâtre grâce à des installations plus soucieuses de l'environnement. Face aux changements climatiques et au besoin de réindustrialiser la France, « les industriels ont bien compris les enjeux », précisait René Raimondi, qui ajoutait : *« Il y a désormais urgence à aller vite ! »*

LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

Mercredi 30 novembre, lors d'une visioconférence organisée avec Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, René Raimondi a exprimé sa vision pour l'avenir de notre territoire, dans une zone industrialo-portuaire attractive aux perspectives de développement importantes. Le maire de Fos-sur-Mer a souligné : « la très bonne connaissance de la ministre de notre territoire et plus largement des enjeux industriels ». En complément des discussions déjà engagées avec des services de l'État comme la Dreal, Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement, ou encore RTE, Réseau de transport d'électricité, René Raimondi a rencontré le préfet de Région,

le 3 janvier dernier. Ce rendez-vous a aussi été l'occasion d'évoquer les questions des infrastructures comme la liaison routière Fos-Salon (lire encadré) ou l'enfouissement des lignes à très haute tension au sud de la commune. Conscients des enjeux, les plus hauts services de l'État se sont emparés du dossier. Mercredi 1^{er} février, René Raimondi, accompagné de Pierre Dharréville, député de notre circonscription, a été reçu par des conseillers du président de la République, au palais de l'Élysée. Le lendemain, sur le plateau de BFMTV Marseille, il est revenu sur cette rencontre : « J'ai eu le sentiment d'avoir été écouté et entendu. Les choses vont avancer. Je pense que nous sommes à un tournant et que l'on prend un bon virage ! » Quelques jours plus tôt, sur Maritima TV, le maire de Fos-sur-Mer avait rappelé la nécessité de créer un conseil de défense de l'industrie : « Il y a des blocages qu'il faut rapidement déverrouiller si nous voulons y arriver (...) Il faut des lois d'exceptions pour avancer plus vite, pour travailler plus vite. » Un rendez-vous interministériel regroupant les ministères de la Transition énergétique, des Transports et de l'Écologie est programmé fin mars.



LES ACTEURS LOCAUX PLEINEMENT MOBILISÉS

En attendant une visite programmée le 20 février (hors des dates de bouclage de *Votre mensuel*) avec Martine Vassal, présidente du Conseil départemental et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de nombreux maires se sont déjà joints à la démarche initiée par René Raimondi, à l'exemple des maires de Martigues, Port-de-Bouc ou encore Berre-l'Étang. Fort du soutien apporté par le port, le maire de Fos-sur-Mer a pu également rencontrer le 6 février, Christophe Castaner, président du conseil de surveillance du Grand Port maritime de Marseille. De son côté, la

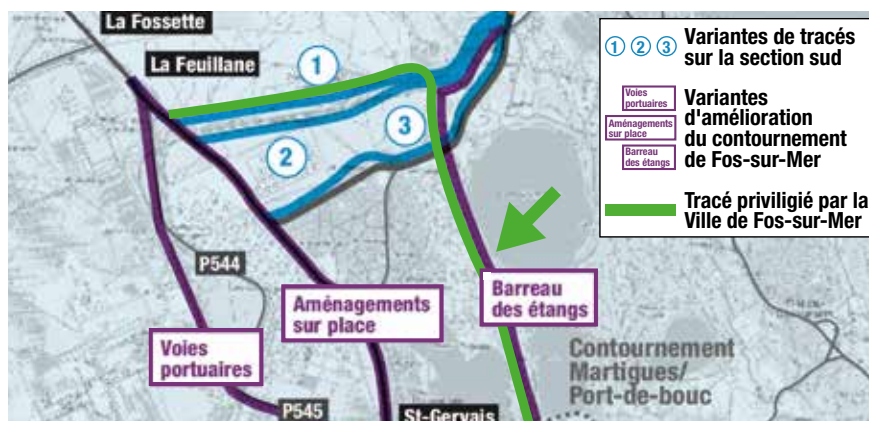
Région a lancé le Fonds pour une transition juste (plus d'information sur le site Internet <https://europe.maregionsud.fr>), afin d'accompagner notre territoire dans sa transition climatique. La dynamique est lancée. La mobilisation de tous les acteurs est totale. À tel point que le célèbre quotidien *Le Monde* consacrait, le 15 février dernier, deux pages à l'avenir industriel de notre territoire sous le titre : « Fos-sur-Mer, laboratoire géant des transformations de notre civilisation carbonée » avec, en conclusion de l'article, la confirmation de la vision de René Raimondi, sous la plume du *Monde* : « Fos-sur-Mer est bien devenu un enjeu stratégique national. »

L'exemple de Dunkerque

Ces dernières semaines, René Raimondi, a évoqué à plusieurs reprises l'exemple du Grand port maritime de Dunkerque, troisième Port de France, qui « a déjà pris un peu d'avance » sur la question de décarbonation par rapport à Marseille-Fos, pourtant aujourd'hui encore le premier port français. Ainsi, si aucune zone de la région Paca n'apparaît parmi les 24 territoires d'innovation, suite à un appel à projet, avec à la clef des financements importants de l'État pour soutenir le potentiel d'innovation des acteurs territoriaux, nos homologues du nord en font partie avec des axes de développement de l'écologie industrielle et territoriale, ainsi que des mesures en faveur de la transition énergétique. Le 6 février dernier, René Raimondi expliquait, au micro de France bleue Provence, que « Dunkerque va plus vite que Fos, parce que Dunkerque est la ville centre et nous avons ici la malchance d'avoir un port coupé en deux, à Fos-sur-Mer et Marseille, et c'est parfois un peu compliqué. Et pourtant Fos a d'énormes atouts pour l'avenir. » Dunkerque et les acteurs institutionnels et économiques avancent de concert pour être en pole position de la transition énergétique. Mais si au nord il y a Dunkerque, au sud, Fos-sur-Mer est incontournable pour être l'accélérateur de la transition énergétique et de la décarbonation.

Liaison Fos-Salon : une avancée décisive

Dans ce contexte exceptionnel, René Raimondi, avait souhaité à l'automne dernier poser de nouveau les enjeux du débat public concernant le projet de liaison routière Fos-Salon. En novembre, la concertation continue avait ainsi été interrompue, le temps pour René Raimondi d'échanger avec le préfet sur cette vision, et pour la Dreal, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, de reprendre les composantes du dossier. Cette détermination a porté ses fruits, avec l'annonce, le 19 janvier, d'avancées cruciales par les services de l'État : le barreau des étangs sera étudié très précisément et très concrètement comme option privilégiée par rapport aux deux autres. L'option 1 au Ventillon, dont le tracé passe au nord de la voie ferrée, écartée en 2021, redevient une hypothèse, conformément à la volonté de la Ville. Sur ces bases, le débat public va pouvoir reprendre, avec d'ores et déjà une réunion programmée le 23 mars sur les variantes de la section sud.



Chez ArcelorMittal, le premier chantier de décarbonation progresse

Lors de son discours des vœux à la population, René Raimondi, avait évoqué les investissements importants réalisés sur le site d'ArcelorMittal afin d'accélérer la décarbonation de sa production.

La mise en service d'une première unité est d'ores et déjà prévue en 2024.



ArcelorMittal Fos-sur-Mer en bref !

En 2024, le site sidérurgique de Fos-sur-Mer va fêter ses 50 ans. Après s'être appelé Solmer, Sollac, puis Arcelor Méditerranée, il a pris en 2006 le nom d'ArcelorMittal et compte aujourd'hui près de 2500 salariés et 1500 personnes travaillant dans la sous-traitance. Sa place stratégique sur les bords de la Méditerranée lui permet d'expédier sa production vers l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Turquie et les pays du Maghreb. À Fos-sur-Mer, près de 150 nuances d'aciers sont fabriquées, avec 30% de la production destinés au secteur automobile et 70% à l'industrie. En 2022, le site a produit près de 3 millions de tonnes de bobines d'acier, dont un tiers de produits spécialisés, comme par exemple les aciers électriques, aciers pour découpe laser ou encore aciers à haute limite d'élasticité.

Selon René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, « *Les entreprises de notre bassin économique seront les moteurs de l'avenir et ensemble, nous serons au rendez-vous de l'histoire* ». Après avoir évoqué le 13 janvier, dans une salle polyvalente du complexe Parsemain très bien garnie, les nombreux projets qui permettront à notre territoire de devenir la capitale de la transition énergétique, la première zone décarbonée d'Europe, le maire de Fos-sur-Mer s'est rendu le 2 février, avec Philippe Troussier, adjoint au maire délégué à

l'Environnement, sur le site d'ArcelorMittal, où d'importants investissements sont prévus. À l'unisson de cette vision partagée afin de permettre à notre industrie de répondre aux défis du XXI^e siècle, Bruno Ribo, le président d'ArcelorMittal Méditerranée, a d'ailleurs mis en avant « *cette ambition tout à fait convergente avec notre engagement de produire des aciers meilleurs pour la planète et ses habitants, indispensable pour la transition climatique et énergétique. Cet engagement marque le début d'une véritable révolution industrielle qui transformera complètement nos procédés pour aller vers la neutralité carbone.* » Pour la première étape de décarbonation de moins 35% en 2030, tout en maintenant ses capacités de production, pas moins de 1,7 milliards d'euros sont investis, avec le soutien de l'État, à Fos-sur-Mer et Dunkerque, avec de grands projets structurants pour le site fosséen, grâce notamment à la construction en cours d'une première unité, un four poche, qui permettra déjà de réduire les émissions de CO₂ de 10%.

UN FOUR POCHÉ

Sans rentrer dans tous les détails techniques, il faut savoir que l'acier est 100% recyclable, c'est-à-dire qu'après le processus de recyclage, le même matériau est obtenu avec la même qualité. En réutilisant de l'acier, on utilise moins de minerai de fer et surtout moins de charbon, principal émetteur de CO₂. La construction de ce four poche, dans le cadre du projet Aciers circulaire de Fos, représente un investissement pour l'industriel de 73 millions d'euros, soutenu par l'Etat à hauteur de 15 millions d'euros dans le cadre du volet décarbonation de France Relance avec l'Ademe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Il va permettre, d'ici 2025, de multiplier par



cinq la quantité d'acier recyclé intégrée à la production du site d'ArcelorMittal Méditerranée. Le chantier de construction est actuellement en cours. Sur une emprise au sol de 4 000 m², il consiste à installer un four poche composé de 500 tonnes d'acier, d'une puissance installée de 50 MW, avec la création de 6 salles électriques, 300 mètres de bande transporteuse et une nouvelle salle de conduite pour les opérateurs. La mise en service de cette nouvelle unité est prévue début 2024. Selon Bruno Ribo, « *L'acier est au cœur des chaînes de valeur d'aujourd'hui et de demain. L'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur de notre industrie pour contribuer à en limiter les effets pour les populations environnantes et accompagner la décarbonation de l'économie. C'est une transformation inédite que vit le site de Fos-sur-Mer pour se décarboner !* »

UN FOUR ÉLECTRIQUE POUR REMPLACER UN HAUT FOURNEAU

Au-delà du four poche, l'installation d'un four électrique va permettre au site fosséen de devenir un site de référence pour la fabrication d'acier circulaire, à partir de produits recyclés, à faible empreinte de CO₂. Selon la direction du site, il existe aujourd'hui seulement 3 ou 4 fours de ce type dans le monde. Il utilisera l'énergie dégagée par les arcs électriques qui se forment entre ses 3 électrodes en graphite. Sa puissance sera d'environ 250-300 MW. Ce nouvel équipement industriel remplacera progressivement d'ici 2030 un des deux hauts-fourneaux, avec à la clef des formations spécifiques à ces nouvelles technologies prévues pour les salariés. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, des études sont en cours pour abattre à la source les émissions de CO₂, mais aussi pour séquestrer et réutiliser le CO₂ résiduel, ce qui impliquera de futurs investissements.



DES PROJETS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

Le 10 janvier dernier, lors de la *Clié*, Commission locale d'information et d'échange qui réunit les élus locaux et représentants d'associations de riverains et de protection de l'environnement, la direction a fait le point sur les dispositifs mis en œuvre afin de réduire les émissions de poussières. En juillet dernier, un nouveau système de filtration a été installé sur une unité du site, qui devrait s'étendre en 2023 à d'autres installations. Ce projet est financé avec le concours de l'Union européenne et la Région, avec le Fonds européen de développement régional. ■



Retrouvez le reportage vidéo sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR



Des mesures afin de limiter les panaches de fumées

Le 15 septembre 2021, suite à une série d'incidents qui avait conduit le site d'ArcelorMittal à libérer les gaz de cokerie dans l'atmosphère, provoquant d'importants panaches de fumées, une réunion s'était tenue à l'Hôtel de ville, en présence de Jean Hetsch, défunt maire de Fos-sur-Mer, et Régis Passerieux, sous-préfet d'Istres. La direction du site sidérurgique y avait rappelé que des investissements importants, d'un montant d'1,5 million d'euros, étaient lancés afin d'éviter ce type d'émission. Aujourd'hui, la direction indique que les engagements ont été tenus, avec la mise en place d'un dispositif permettant de brûler les gaz de cokerie en cas de problème électrique. Ce système, déjà utilisé à plusieurs reprises depuis sa mise en service, est conçu pour pouvoir fonctionner en toute situation et en complète autonomie, même en cas de perte totale d'énergie. Plus largement, le site sidérurgique précise aussi avoir investi massivement pour mettre en place des systèmes de captation et de recirculation des rejets. Ainsi, en 10 ans, les émissions atmosphériques ont été réduites de 45% à 85%, selon les types d'émissions, et l'entreprise continue d'agir pour aller plus loin.

Syrius, pour devenir une zone décarbonée de référence en Europe

Reflet de la vision inédite et innovante portée par René Raimondi, pour permettre à notre territoire de devenir la première zone décarbonée d'Europe, le programme Syrius a été lauréat de l'appel à projet national Zibac, Zones industrielles bas carbone. Explications.



Lors de la cérémonie des vœux à la population, le 13 janvier dernier, René Raimondi proposait aux Fosséens de l'accompagner dans « un voyage où l'audace et l'innovation feront de notre ville un territoire d'exception » en ouvrant une nouvelle page de l'histoire industrielle de notre pays. Dans un discours révolutionnaire et rassembleur, il évoquait alors différents projets innovants et structurels afin de répondre aux défis environnements du XXI^e siècle, avec une large place accordée notamment aux énergies renouvelables et à l'hydrogène, sans oublier le soutien à la transition énergétique de nos industries. Dans ce contexte, le programme Syrius, Synergies et résiliences industrielles sud, visant à accélérer et renforcer les dynamiques collectives de décarbonation locales et inter-filières portées par les acteurs privés et public locaux, a été désigné lauréat de l'appel à projet Zibac, Zones industrielles bas carbone, opéré par l'Ademe, Agence de l'environnement et de la

maîtrise de l'énergie, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif France 2030. Annonce faite par le ministre délégué en charge de l'Industrie le 16 janvier dernier.

LE PROGRAMME SYRIUS

Porté par l'association Piicto, Plateforme industrielle et d'innovation du Caban-Tonkin, située à Fos-sur-Mer, le programme Syrius regroupe les principaux industriels de la zone industrialo-portuaire de Fos, du pourtour de l'étang de Berre jusqu'au bassin de Gardanne, ainsi que des acteurs de la logistique. Sa vocation est de constituer un territoire pionnier de la décarbonation de l'industrie française ainsi que des territoires industriels « clef en main » pour les entreprises désireuses d'investir dans la transition écologique, afin d'en faire un levier majeur de réindustrialisation verte. Co-financé à 50% par l'Ademe et à 50% par les acteurs de l'industrie et de la logistique, le programme Syrius disposera d'un budget total

de près de 9 millions d'euros sur deux ans, pour financer notamment une trentaine d'études structurantes d'ingénierie et de faisabilité. Elles permettront de définir les principaux projets à mettre en œuvre et à accompagner sur le territoire. Mises en œuvre ensuite à partir de 2025, sur une période de 6 à 8 ans, elles contribueront, par exemple, à faire évoluer les procédés de fabrication, créer des réseaux de capture et d'utilisation de CO₂, développer la production d'hydrogène ou encore valoriser les gisements de vapeur excédentaire du tissu industriel.

STRATÉGIE NATIONALE BAS-CARBONE

Cette feuille de route devra permettre de fixer et d'atteindre des objectifs de décarbonation à l'horizon 2030/2050, compatibles avec ceux définis dans la Stratégie nationale bas-carbone. Cette dynamique collective permettra d'identifier les projets structurants, les investissements prioritaires et les principaux jalons pour répondre à cette ambition de diminuer l'empreinte carbone du territoire et la dépendance aux importations, mais également de mieux maîtriser et s'adapter face à un ensemble de risques liés au changement climatique. ■



Réforme des retraites : Fos-sur-Mer mobilisée

Fermeture de l'Hôtel de ville au public à chaque journée de mobilisation, sauf cas d'urgence : c'est ainsi que la Municipalité apporte son soutien au mouvement national interprofessionnel de lutte contre la réforme des retraites, dénoncée comme « injuste ».



À l'occasion des journées de mobilisation nationale contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement (voir ci-dessous), René Raimondi, le maire de Fos-sur-Mer, a décidé que l'Hôtel de ville serait fermé au public. Une mesure qui ne concerne pas les agents municipaux, comme l'explique le maire : « Le personnel qui voudra travailler travaillera, mais sans accueil du public. Les Français ne sont pas d'accord avec cette réforme, qui est injuste. Ce sont des choix budgétaires, des choix politiques qu'ils rejettent. En tant que maires, nous ne sommes que les représentants de nos habitants, et ils nous expriment très majoritairement leur mécontentement. Vous savez, Fos est une ville ouvrière, où la pénibilité n'est pas un vain mot. » Ce mécontentement s'illustre par exemple dans un reportage à la rencontre d'anonymes fosséens, que vous pouvez visionner en flashant le code QR de cette page : « Je suis à la retraite et je suis bien contente d'être partie avant la réforme, nous dit ainsi une première interlocutrice. Pour certaines personnes, travailler deux ans de plus, ça va être très difficile. Quand on a 55 ans, on est remercié, alors que faire de 55 à 64 ans ? » Un autre fait observer : « Pour les jeunes, ça va être difficile d'obtenir les conditions, vu qu'ils sont scolarisés plus longtemps... » « 64 ans, c'est

énorme ! », estime encore une autre, qui n'évoque même pas les 67 ans pour une pension à taux plein ! « Moi, j'ai 30 ans et je pense que des gens qui travaillent toute leur vie, ce n'est pas pour avoir une retraite à je ne sais quel âge, conclut enfin une dernière. On devrait avoir, en tant qu'humains, le droit de profiter de sa fin de vie, entre guillemets, pour s'occuper de ses proches, voyager... » Cette opposition à la réforme se traduit aussi par l'effervescence hors norme à la Maison des syndicats, où toutes les organisations sont unies pour mener la protestation. À chaque journée de grève, des centaines de salariés, entre autres d'ArcelorMittal, Ascométal, Fluxel/Port autonome, Phoenix services ou encore des agents territoriaux, s'y rassemblent pour garnir les bus affrétés pour les manifestations à Marseille.

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS ET PLUS VIEUX

Le projet de « loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 », intitulé exact de cette réforme, allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ, tout en accélérant l'augmentation de la durée de cotisation déjà prévue par la réforme précédente, la loi dite « Touraine » de 2014. En clair, il faudra travailler plus longtemps et plus vieux, jusqu'à 64 ans minimum et 67 ans pour le taux plein. À partir du 1^{er} septembre 2023, l'âge

du départ sera ainsi progressivement relevé, pour atteindre 64 ans en 2030. Parallèlement, la durée de cotisation pour une retraite à taux plein sera portée à 43 ans en 2027 (au lieu de 2035). Pour les personnes qui n'auraient pas pu cotiser 43 ans, l'âge de la retraite à taux plein (sans décote) reste fixé à 67 ans. La réforme annonce aussi une revalorisation de la pension minimale à hauteur de 85% du Smic net. Mais uniquement pour les personnes ayant cotisé une carrière complète au Smic à temps plein, carrières à temps partiel ou hachées exclues. Les opposants à la réforme (70% des Français et 90% des actifs, selon les enquêtes) protestent que, contraints de travailler plus longtemps, les assurés se retrouveront plus nombreux au chômage ou en arrêt de travail et seront privés d'une carrière complète : seuls 56% des personnes de 55 à 64 ans sont encore en emploi, ce qui exclut 44% des retraités. Sans carrière complète, pas de pension minimum à 85% du Smic, donc des revenus sous le seuil de pauvreté (1102 euros nets par mois). Sont concernés tous ceux qui ont connu des périodes de trou ou du temps partiel, comme de nombreuses femmes, principales victimes de la réforme. Avec tous ceux qui exercent des métiers à la pénibilité insupportable au fil des ans : l'espérance de vie en bonne santé est actuellement de 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes. ■



Retrouvez le reportage vidéo sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR

L'indispensable Document d'information sur les risques majeurs

En avril, les Fosséens vont recevoir, dans leur boîte aux lettres, le tout nouveau Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim). Ce petit livret rappelle les consignes de sécurité à suivre absolument en cas de crise.



humains et matériels disponibles ainsi que les actions d'accompagnement et de soutien de la population. Dès l'activation du PCS, une cellule de crise se met en place pour coordonner le travail des acteurs de terrain. À l'image du *Dicrim* pour les habitants, le PCS permet à la Ville de réagir très vite en cas d'événement grave avec, à chaque fois, des mesures adaptées à chaque situation. ■

Le Document d'information communal sur les risques majeurs est un petit livret d'une cinquantaine de pages. La présentation claire et didactique permet d'en savoir plus sur les différents événements susceptibles de toucher notre commune. Le *Dicrim* décrit en effet l'ensemble des crises potentielles, industrielles, climatiques, sanitaires, attaques terroristes... Très complet, il vous rappelle les bons réflexes à adopter pour faire face à chaque situation. Il est donc conseillé de le conserver précieusement, voire même d'afficher les consignes de bonne conduite et d'en discuter avec les autres membres de la famille. L'objectif est de permettre à la population de prendre conscience des dangers afin de mieux les anticiper et d'être prête en cas de besoin.

ALERTER ET INFORMER LA POPULATION

Le *Dicrim* revient également sur les nombreux dispositifs existant pour alerter et informer la population en cas d'événement grave. La Ville dispose, par exemple, de trois sirènes d'alerte à la population, sans compter celles appartenant

aux industriels. En cas de crise majeure, il est recommandé d'écouter les radios locales pour suivre, en temps réel, l'évolution de la situation. La municipalité possède également un système d'automate d'appel téléphonique (voir encadré). En outre, l'édition 2023 du *Dicrim* revient aussi sur le rôle important des différents médias de la Ville de Fos-sur-Mer comme son site Internet, son application mobile et ses réseaux sociaux, afin de relayer des informations fiables auprès des habitants.


PLANS DE PRÉVENTION ET PCS

La distribution du *Dicrim* est également l'occasion de rappeler que, dans les établissements scolaires, le plan particulier de mise en sécurité détermine les conditions de mise à l'abri et d'évacuation des élèves et du personnel en cas d'événement grave. Un dispositif similaire existe aussi pour les autres établissements recevant du public. En cas de besoin, la Ville peut également activer le Plan communal de sauvegarde (PCS). En fonction de l'incident, il précise notamment les modalités de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens



Inscription à l'automate d'appel téléphonique

Depuis 2006, la Ville de Fos-sur-Mer dispose d'un système d'automate d'appel qui permet, en temps réel, de vous prévenir en cas d'alerte, de crise ou simplement de vous transmettre une information urgente. En cas d'événement majeur, vous recevrez ainsi un message vocal ou un SMS sur le numéro de téléphone de votre choix, avec un rappel des bons réflexes à adopter en fonction de la situation. Pour s'inscrire, vous pouvez remplir le formulaire en ligne, en scannant le Code QR ci-contre ou directement sur le site Internet de la Ville, en cliquant sur *Services en ligne* puis *Sécurité-risques majeurs* et *Fos face aux risques majeurs* puis *Alerte*. Dans le Document d'information communal sur les risques majeurs envoyé à votre domicile, vous retrouverez la fiche d'inscription à renvoyer par courrier ou à déposer à l'Hôtel de ville.



Retrouvez le formulaire d'inscription sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR

Des travaux pour protéger les riverains

Exemple de prévention face aux risques majeurs, la Ville s'est mobilisée afin d'obtenir la réalisation de travaux de protection du pipeline traversant le Mazet.

Au gré de leurs balades, les Fosséens peuvent apercevoir des bornes indiquant le passage de canalisations souterraines. À Fos-sur-Mer, près de 17 gestionnaires différents s'occupent de leur exploitation et de leur entretien, représentant autant de réseaux sur notre territoire. Si la plupart évite les zones les plus urbanisées, il en existe une, mise en service en 1960, qui traverse notre commune dans le quartier du Mazet, en passant à proximité de plusieurs établissements publics comme le groupe scolaire, la crèche du Multi-accueil collectif La Farandole, la Maison de quartier ou encore la Maison d'accueil spécialisé l'Espéridou. Entre le chemin de la Colline et le chemin du Mazet, vous pouvez d'ailleurs apercevoir une trouée verte, sans construction, qui permet de mieux situer son passage.

INSTALLATION D'UNE DALLE DE PROTECTION

Dès 2016, dans le cadre du projet de PPRT, Plan de prévention des risques technologiques du dépôt pétrolier exploité par la société Trapil, René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, avait demandé, afin de renforcer la protection des riverains, le déplacement d'une canalisation de transport d'hydrocarbures qui appartient aux Oléoducs de défense commune (ODC) de l'Otan. Un dossier au long cours a alors commencé. La société Trapil, en mai 2018, indiquait que, si le déplacement de la canalisation ne semblait pas envisageable, évoquant des contraintes budgétaires et administratives, des travaux pour renforcer la protection de cette installation, sur une longueur de 500 mètres au niveau du groupe scolaire du Mazet, semblaient en revanche possibles. Suivi ensuite par Jean Hetsch, le dossier a avancé et le chantier de couverture du pipeline par une dalle de protection a finalement été réalisé au début de l'année 2021 à titre exceptionnel car, comme le précise la société Trapil, la réglementation ne l'impose pas.



L'ENTRETIEN DES CANALISATIONS

Alors que la rupture d'un pipeline dans la Crau en 2009 et ses conséquences sur l'environnement restent encore dans toutes les mémoires, ces travaux sont l'occasion d'en savoir plus sur le contrôle et l'entretien de ces ouvrages. Le directeur du Service national des oléoducs interalliés, exploitant de l'ODC en France pour le compte de l'Otan indique « qu'un pipeline reste un moyen sûr afin de transporter des hydrocarbures. Il permet d'éviter la circulation de plusieurs centaines de camions citernes par jour. La réglementation, très stricte, impose un programme complet de surveillance et d'entretien. Il y a, par exemple, un contrôle permanent de la pression et des débits, permettant ainsi de détecter immédiatement toute anomalie. L'ensemble des installations et des équipements fait aussi l'objet d'une maintenance régulière, sans oublier des inspections plus poussées qui ont lieu tous les 4 ans. » Il précise également que le principal

risque de rupture d'une canalisation est lié à des chantiers réalisés en surface : « Il convient de rappeler que la réglementation impose à toute personne, particulier ou professionnel, qui entreprend des travaux, une tranchée ou une fouille de plus de 40 cm de profondeur, de déclarer ses travaux sur le site "Réseaux et canalisation" afin de prévenir l'exploitant et de faire réaliser un repérage. Le non-respect de cette obligation est un délit. » ■





Classes de neige

Pour la seconde année consécutive, les enfants partis en classe de neige séjournent dans la station du Sauze, près de Barcelonnette, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les journées sont bien remplies avec de nombreuses activités au programme : cours de ski et remise des médailles de l'École du ski français, luge, balades en raquettes, visites de Barcelonnette, du musée de la vallée ou de la Maison du bois, sans oublier d'autres animations « à la carte » et... les cours assurés par l'enseignant. ■

Retrouvez
le reportage vidéo
sur www.fos-sur-mer.fr ou
en flashant ce Code-QR





Les Élancées pour les enfants

Chaque année, le festival des arts du geste, Les Élancées, s'accompagne d'ateliers à destination des enfants. Ainsi, ceux du centre aéré ont pu assister à une représentation de la pièce *Points de fuite*, non encore terminée, et des écoliers ont participé à une initiation à la danse contemporaine, avec un danseur du spectacle *Main dans la main*. ■

Retrouvez
le reportage vidéo
sur www.fos-sur-mer.fr ou
en flashant ce Code-QR



Semaine de la parentalité

Orchestrée par le Centre social fosséen, la Semaine de la parentalité proposait, du 31 janvier au 4 février, toute une série d'animations afin de permettre aux parents de se retrouver, d'échanger voire même de s'offrir une parenthèse détente. Dès le premier jour, les tout-petits et leurs parents se sont retrouvés à la Maison de quartier de la Tuilerie pour participer à l'atelier « Parenthe'z », avec la fabrication d'un cadre photo au programme. Parmi les autres temps-forts, un escape game sur le thème de la tolérance, proposé et animé par les équipes du Centre communal d'action sociale, a attiré une quarantaine d'enfants des Maisons de quartier. En clôture de cette semaine, le Salon des parents, au Mazet, a proposé le matin des ateliers de massage et de relaxation et, l'après-midi, des animations comme des parcours de motricité, des jeux en bois, des jeux de plateau, des activités créatives, une activité cuisine et un espace lecture. ■



Pour ses 50 ans, le Badminton club vers les sommets

Un demi-siècle après la création du club, dans le sillage de ses étoiles Tomi et Christo Popov, Fos-sur-Mer continue de s'affirmer comme une place forte du badminton français.



Fondé en 1973, le Badminton club Fos-sur-Mer dut attendre 35 ans pour obtenir la consécration nationale d'un titre de champion de France, conquis en 2008. À l'époque est déjà arrivée au club, en 2003, une certaine famille venue de Sofia... Le père se nomme Toma Popov, ancien champion de Bulgarie puis entraîneur national, et son frère Mihail, lui aussi badiste de haut niveau – il a disputé les Jeux Olympiques en 2000 – vit déjà en France... Alors Toma le rejoint et pose ses valises à Fos-sur-Mer, pour « *construire un projet de haut niveau* », selon la mission qui lui est fixée par les dirigeants de l'époque, le président Jean-Claude Mansuy en tête, avec son épouse Chantal. Des personnalités clés du badminton bucco-rhodanien, puisque c'est lui qui créa en 1985 le Comité 13, qu'il dirigera de 1989 à 2000, tandis qu'elle fut élue à la Fédération française de badminton. Le président fosséen décèdera hélas en 2007, sans assister à la consécration du titre de champion, qui vit Fos l'emporter sur Bordeaux 5-4, avec notamment dans l'équipe son fils,

Jean-Michel Mansuy, et... Toma Popov. L'épouse de ce dernier, Tzvetonira, est arbitre nationale de badminton, comme le grand-père, arbitre international. Chez les Popov, on a le *bad* dans le sang. Et comme « *bon sang ne saurait mentir* », leurs fils, Toma Junior, dit Tomi, et Christo, âgés à l'époque de leur arrivée à Fos de 5 et 1 an, ne démentiront pas l'adage. Ils sont aujourd'hui N°1 et 2 français !

UNE ASCENSION MÉTÉORIQUE

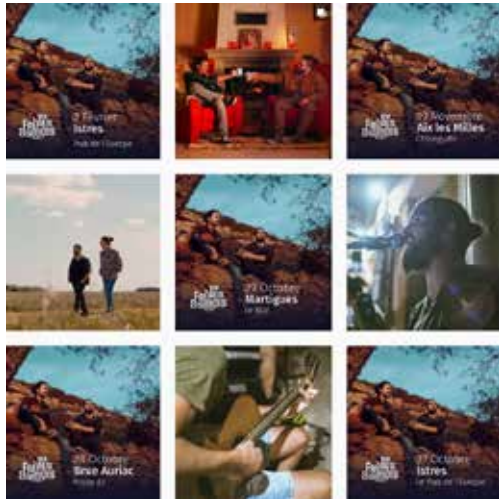
Tomi a été sacré triple champion d'Europe Espoirs en 2017. Christo le suit avec une médaille d'argent aux championnats du monde Juniors 2019, avant de remporter le titre de champion d'Europe Juniors l'année suivante. Toujours en 2020, Christo devient le plus jeune champion de France Seniors, à 17 ans, et termine l'année dans la peau du N°1 mondial Junior. Quant à son aîné, il enfile autour de son cou la médaille de bronze aux championnats d'Europe 2022. Toujours entraînés par leur papa au sein du club, les frangins sont suivis par un préparateur, un kiné, un diététicien, un ostéopathe et un responsable communication, la bien nommée

« *Team Popov* ». De quoi permettre au club fosséen des résultats extraordinaires : « *Le BCF13 a toujours eu la volonté de créer des jeunes champions, il compte de nombreux médaillés sur les podiums nationaux et maintenant internationaux* », rappelle Toma Popov. Ainsi, en 2022, la délégation venue de l'Hauture raffle 6 médailles aux championnats de France ! Dont l'or pour Christo et Toma Junior associés en double et, cerise sur le gâteau, une finale 100% « *popovienne* », au terme de laquelle Christo triomphe de son frère aîné. Le cadet compte désormais deux titres de champion de France, quand Tomi ne l'a pas encore remporté. Anomalie corrigée en 2023, lorsque les frères se retrouvent à nouveau en finale l'un contre l'autre, avec Tomi qui prend cette fois sa revanche. En double, les Popov s'inclinent en finale, ce qui donne une moisson fosséenne à ces championnats de France d'or et trois fois d'argent. Dans le viseur des deux champions, les Jeux Olympiques de Paris, que Tomi, 25^e joueur mondial, espère disputer en simple et en double, Christo, classé 42^e, se contentant du double – leur paire est classée N°1 française et 33^e mondiale. Et les *brothers* viennent de jouer un rôle prépondérant dans la médaille d'argent de l'équipe de France aux championnats d'Europe mixtes. Manque un nouveau titre de champion de France pour le club. L'an dernier, le club s'est vu infliger une rocambolesque pénalité administrative, qui l'a privé de *playoff*. Ils ne devraient pas échapper aux Fosséens cette saison, tant l'équipe survole sa poule du Top 12. Fêter les 50 ans du club par une couronne nationale, voilà qui serait magnifique ! ■



Retrouvez le reportage vidéo sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR

L'actualité des réseaux



Retrouvez le reportage vidéo sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR

LES « FRÈRES SIAMOIS » N'ONT PAS FINI DE MIAULER

« On a commencé en jouant à deux sur la même guitare, c'est pour ça qu'on s'est appelé *Les Frères siamois* » : Roland et Nico, le premier de Fos et l'autre d'Istres, se sont connus au lycée et forment depuis un an un duo acoustique, Roland au chant et percussions et Nico à la guitare et aux chœurs, avec déjà pas mal de dates de concerts effectuées depuis quelques mois. Leur répertoire est riche d'une centaine de reprises pop-rock, internationales et françaises. En exclusivité pour les Fosséonautes, ils nous ont gratifiés d'un morceau rien que pour vous, enregistré à la Maison des Arts, à découvrir avec l'interview complète en flashant le code QR. Leur objectif ? Continuer à enchaîner les concerts le plus possible. « On y prend plaisir, c'est le principal ! », explique le duo. Le public aussi.

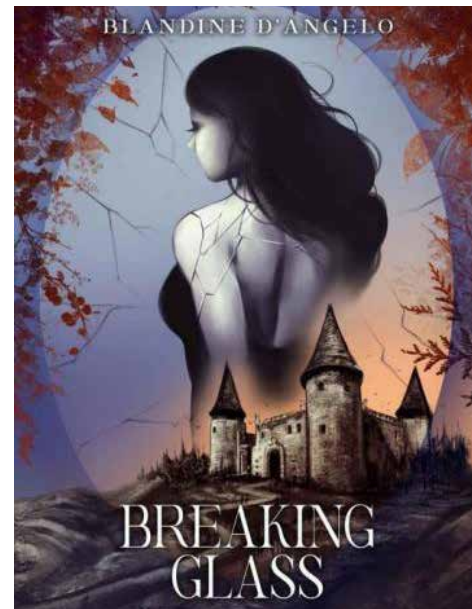
➔ www.instagram.com/les.freres.siamois.duo/

La photo du mois



➔ Ali Lahmidi

📷 @dream_13310



L'UNIVERS FANTASTIQUE DE BLANDINE D'ANGELO

Vous pouvez la suivre sur ses différents comptes Instagram, mettant en avant ses passions : Blandine d'Angelo, jeune fosséenne de 24 ans, adepte du cosplay depuis une dizaine d'années, sort son premier roman, *Breaking glass*. Pour le cosplay, à l'adresse www.instagram.com/kat_teague.cosplay/, vous découvrirez la grande variété de ses interprétations : « On peut devenir un personnage et l'incarner, dans un univers que l'on aime, explique-t-elle. Avec l'aide de ma grand-mère, je réalise certains de mes costumes, ce qui amène un côté artistique. » Cette fibre, bien présente en elle depuis toute petite, elle aimerait aussi la cultiver sur le plan professionnel : « J'ai un master de décoration d'intérieur, mais j'aimerais exercer dans la scénographie, travailler sur des décors de théâtre ou de cinéma... » On est toujours dans le domaine artistique quand on aborde l'actualité de Blandine : elle publie son premier roman, *Breaking glass*, auquel est dédié un autre compte Insta (/blandine.dangelo_auteur/). « J'ai toujours été bonne en français et j'écris depuis très longtemps, j'ai des carnets partout ! Pour *Breaking glass*, j'en avais écrit l'esquisse quand j'étais au lycée, puis je l'avais laissé un peu de côté. Cet été, après avoir eu mon master, je m'y suis remise et j'ai décidé de le sortir en autoédition. » Sachez qu'il y est question d'un jeune garçon mal à l'aise dans sa vie qui va rencontrer une reine et que leur existence en sera changée... On souhaite bon vent à ce roman classé en catégorie fantastique jeunes adultes, disponible sur Amazon.

Liste « Fiers d'être Fosséens »

Se donner les moyens d'écrire l'histoire

Notre territoire, après avoir été malmené par l'histoire, s'est levé pour reprendre la main et proposer autre chose pour Fos, pour le pays, pour le monde.

Les injustices ont été si nombreuses et si longtemps : un territoire arraisonné, une population méprisée, un environnement ignoré. Le travail du politique a été de se battre aux côtés de sa population pour dire les choses et empêcher que les injustices engendrent d'autres injustices.

Rappelons que les élus de l'équipe municipale, la population et les associations ont bien souvent été seuls dans ces combats. Nous sommes fiers de les avoir menés là où tant d'autres ont fait le dos rond, ont rasé les murs, ont regardé ailleurs.

L'équipe « Fiers d'être Fosséens » a enclenché une autre vitesse sous l'impulsion de René Raimondi, en proposant une vision qui est finalement la concrétisation de tous ces combats.

Créer une aire d'innovation et ouvrir une ère de progrès, tel est le projet que nous formons pour notre territoire.

Dans une actualité mondiale anxiogène, dans un contexte national basé sur une faible croissance (2,6%) en 2022 et qui pourrait ralentir en 2023, cette dynamique enclenchée est particulièrement précieuse.

Plus encore que son intérêt scientifique et économique, c'est le fondement philosophique de la démarche qui doit nous

rassembler : enclencher la lutte contre le réchauffement climatique et donner à notre pays l'occasion de redevenir un exemple mondial.

Le réchauffement climatique est désormais la mère de toutes les causes, ce phénomène dont l'impact est déjà tangible doit concentrer tous nos efforts.

Mais vous le verrez, la mauvaise foi et la désinformation des agitateurs locaux, ceux-là même qui n'ont rien fait pendant toutes ces années de combat, tenteront de ternir la dynamique générale et de mettre la discorde là où le consensus devrait régner.

Seule la vérité compte, seuls comptent les fondements sur lesquels nous avons toujours travaillé : le progrès doit être total, aussi bien économique, qu'écologique et social.

C'est notre feuille de route, c'est la valeur de notre projet pour le territoire et pour les Fosséens.

Ce qui est proposé aujourd'hui est le « mieux industriel » prôné depuis des années, celui d'activités propres, décarbonées et enclenchant la transition énergétique tant attendue.

Ce grand projet n'oubliera jamais l'humain à Fos. Cet engagement auprès de la population, pour la population, reste pleinement d'actualité, les actes le prouvent.

Il n'a jamais été dans notre ADN de subir, les Fosséens et notre ville restent le cap primordial de notre avenir.

La cohérence de notre positionnement politique nous place également en solidarité avec les différentes journées de mobilisation contre la réforme des retraites. Les services de la Ville seront de nouveau fermés le 7 mars et nous appelons plus que jamais à ce que la voix d'une majorité de Français soit entendue.

Ce ne sont pas les chiffres qu'il faut confronter mais les idées. Lorsqu'à Fos nous nous battons pour créer une nouvelle manne d'emplois liés à la transition énergétique, nous mettons en pratique notre vision du débat : c'est l'emploi la clé de notre équilibre économique et non l'âge de départ à la retraite.

Ne menaçons pas notre modèle social et au contraire améliorons-le dans une société qui avance !

L'équipe municipale
« Fiers d'être Fosséens ».

Jacky Chevalier

les communistes de Fos/Mer ont demandé aux élu-e-s communistes de se retirer de la majorité. J'ai respecté cette décision prise démocratiquement. Je suis donc dans la minorité et non dans l'opposition, pourquoi? voir le PV du CM du 20/11/2022.

Liste « Concrétiser nos espoirs »



INDUSTRIE : René Raimondi change de camp.

Après des années d'obscurantisme et d'opposition à l'industrie, il fait un virage à 180° ! Ci-après, ses déclarations (discours des vœux 2023, La Provence, Maritima...) :

« Aujourd'hui, je suis dans un esprit différent - L'industrie est une chance extraordinaire pour Fos. Je souhaite l'accompagner, il y a urgence ! - Il faut lui ramener nos jeunes et notre population - Il faut un Conseil de Défense Industriel ! - A Fos, la production d'H2 sera portée à 84 000 T/an. Il y a aura 500 ha de photovoltaïque flottant... Oui à Fos on peut, oui, à Fos on veut ! - Qu'on arrête de se torturer l'esprit avec les : ça risque de..., le lézard, le crapaud et le machin - J'en appelle à des lois d'exception qui font disparaître la loi littoral - Malheureusement, vous avez des Ayatollahs de l'environnement et du risque technologique... »

Philippe MAURIZOT

Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT

Liste « Une équipe tournée vers l'avenir »

PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'ETANG DE LAVALDUC : QUELLE CONCERTATION?

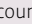
Mis devant le fait accompli, notre patrimoine naturel est encore malmené avec l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante sur l'Étang de Lavalduc.

Si cela participe à produire de l'énergie propre pour les industriels, FOS c'est d'abord des gens avant des usines, notre avis était requis.

Qui a délivré l'autorisation d'urbanisme si ce n'est la mairie?

Jean FAYOLLE

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine //

Rédaction : Olivier Bonnet, Daniel Cismundo // Photo de couverture : Michel Serra // Crédits images : Michel Serra, Olivier Bonnet, Daniel Cismundo, Marc Bernabeu, Gil Bréhelin, Lucie Lacoume // Création de la maquette :  scoop communication // Mise en page : Meggan Chaudron // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en 7 800 exemplaires // Date de publication : mars 2023 //



Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Pomar

1^{er} adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Anne-Caroline Walter-Cipreo

2^e adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Troussier

3^e adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Monique Potin

4^e adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

Nicolas Féraud

5^e adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Mariama Kouloubaly-Abello

6^e adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Christian Pantoustier

7^e adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Pascale Brémont

8^e adjointe délégué au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Cédric Aloy

9^e adjoint délégué à l'Enfance, au Péri-scolaire, aux Centres de loisirs,

à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Simone Aloy

Déléguée aux Projets citoyens en lien avec l'Enfance

Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et le Développement durable

Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

ÉLU MINORITAIRE DU GROUPE MAJORITAIRE

Jacky Chevalier

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Florence Caruso, Jean Fayolle,

Jean-Marc Hess, Angélique

Humbert, Philippe Maurizot,

Isabelle Rouby

Pour tout contact, s'adresser au 04 42 47 71 43

Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h45 **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil **04 42 47 71 91**
- État civil **04 42 47 70 67**
- Communication **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

Partenaires locaux

- Office de tourisme **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous **04 42 47 71 66**
- Centre social **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Conseil de territoire **04 42 11 16 16**
- Sous-préfecture **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**

Propreté

- Déchetterie **04 42 05 17 14**
du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h
- Ramassage des encombrants et végétaux
..... **0 800 800 424 (n° Vert)**

- Allo mairie :
Espaces verts, voirie,
nettoyement, éclairage
public...



Numéros utiles

- Pompiers **18**
- Médecin de garde **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : **04 42 05 08 30**
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : **09 69 36 35 34**

Web

LA VILLE SUR LE NET

☎ **www.fos-sur-mer.fr**

Toute l'actualité fosséenne en photos et en vidéos

- @villedefos
- @ville.fosurmer
- Ville de Fos-sur-Mer

☎ Fos-sur-Mer
Whatsapp
flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION
« FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE

Nouveaux commerces

FRUITS ô SOLEIL

Avenue Georges Pompidou
(à côté du Marché aux Affaires)
☎ 06 02 57 34 61

Donnez votre sang !

L'Établissement français du sang et l'Association pour le don du sang bénévole de Fos-sur-Mer restent mobilisés pour organiser régulièrement des collectes de sang. Pour y participer, vous devez être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et vous ne devez pas venir à jeun. Le prochain rendez-vous est prévu jeudi 9 mars, de 14h30 à 19h, dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville.



Des services plus accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Fos-sur-Mer s'est inscrit dans la démarche Acceo, solution d'accessibilité téléphonique, grâce à une application mobile permettant au public sourd ou malentendant, sourd-aveugle et aphasique, d'échanger gratuitement avec les établissements, soit à distance grâce à sontéléphone ou ordinateur, soit en se rendant directement sur place. Dans notre commune, les personnes concernées peuvent ainsi discuter directement, en langue des signes par exemple, avec un agent du CCAS, grâce aux interprètes d'Acceo qui traduisent en temps réel la conversation. La médiathèque intercommunale de Fos-sur-Mer propose également ce dispositif, application mobile et accueil physique sur place, afin de permettre un accès plus facile à ses services. Vous pouvez télécharger l'application Acceo en utilisant le Code-QR ci-contre.

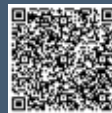
Téléchargez
l'application
sur www.fos-sur-mer.fr
ou en flashant ce Code-QR



Le débroussaillage : plus qu'une nécessité, une obligation

Obligation légale, le débroussaillage est la première mesure préventive pour limiter la propagation des incendies dans des zones exposées comme par exemple les abords des massifs forestiers, en réduisant les matières végétales de toute nature, herbe, branchage, feuilles... Il s'agit notamment d'élaguer les arbres, arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site Internet www.fos-sur-mer.fr ou à scanner le Code-QR ci-contre.

Plus
d'informations
sur www.fos-sur-mer.fr
ou en flashant ce Code-QR



Emplois saisonniers, la Ville recrute

Comme chaque année, la Ville lance sa campagne de recrutement des emplois saisonniers. Pour postuler à un job d'été à Fos-sur-Mer, il faut avoir 17 ans révolus, ne pas être recruté sur la saison estivale 2023 en tant qu'animateur vacataire au sein des services municipaux de la Ville de Fos-sur-Mer et ne pas avoir travaillé en 2022 en qualité de saisonnier au sein des services municipaux de la Ville. Le dossier d'inscription, à retrouver sur le site Internet www.fos-sur-mer.fr, ou en scannant le Code-QR ci-contre, doit être remis à la direction des Ressources humaines, située 1 place de l'Hôtel de ville, au plus tard le lundi 3 avril 2023.

Retrouvez le
formulaire
sur www.fos-sur-mer.fr
ou en flashant ce Code-QR



Les pompiers recrutent des saisonniers pour l'été 2023

Dans le cadre de la couverture des risques liés à la saison estivale, le Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (Sdis 13) recrute des saisonniers pour surveiller les plages du département durant l'été 2023. Il faut être âgé de 18 ans révolus et titulaire de la formation BNSSA à jour de recyclage. Les postes sont à pourvoir pour une période minimale d'un mois sur l'un ou plusieurs des 27 postes de secours de 15 communes du département.



Votre Agenda Mars 2023

➔ Jusqu'au mercredi 29 mars

Exposition photos

Fos Provence photographie
Maison des Arts
Exposition photos de Jean-Jacques Arnal
« Des images et des mots »
☎ 04 86 17 72 61 / 04 86 17 72 59

➔ Du mercredi 1^{er} au samedi 25 mars 2023 (sauf jeudi 9 mars)

Semaine des droits de la Femme

« Les femmes à l'honneur »
Exposition « Le pop-up, un objet d'art »
Horaires d'ouverture de la Médiathèque
Renseignement ☎ 04 42 11 27 58

➔ Jeudi 2 mars 2023

Autre regard - Film et exposition La Chrysalide

14h - 16h / Cinéma L'Odyssée
Renseignements ☎ 04 42 11 02 10

➔ Vendredi 3 mars 2023

Basket - Betclik élite

Fos Provence Basket / Le Mans
20h / Halle Parsemain

➔ Samedi 4 mars 2023

Tennis de table

Championnat par équipe
9h - 22h / Gymnase de La Jonquièrre,
salle Tennis de table

Rendez-vous Festi'Petits

Centre social
9h30 - 11h30 / Maison de quartier de La
Tuilerie

Cinéma

« Fais ta séance »
15h - 16h / Cinéma L'Odyssée
Renseignement ☎ 04 42 11 02 10

Samedi'vertit : blind test

14h30 - 16h / Médiathèque de Fos-sur-Mer
À partir de 10 ans, dans la limite des places
disponibles.
Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

➔ Les dimanches 5 et 19 mars 2023

Régates Challenge du golfe de Fos

Centre fosséen de voile
10h30 - 14h / Centre fosséen de voile, la
Grande Plage
Renseignements et réservations :
Contactfosvoile.org ☎ 07 66 49 65 30

➔ Mardi 7 mars 2023

Atelier de préparation et d'entraînement à l'entretien d'embauche

Accès à l'emploi - spécial femmes
9h - 12h / Mission locale de Fos-sur-Mer
Femmes de 16 à 25 ans
Renseignements ☎ 04 42 05 28 62

Théâtre

La mécanique des émotions
Collectif La Taille de mon âme
20h / Théâtre de Fos
Renseignement et réservation
☎ 04 42 11 01 99

➔ Du mardi 7 au samedi 11 mars (sauf jeudi 9 mars)

Semaine des droits de la Femme

« Les femmes à l'honneur »
Challenge portrait de femmes
Horaires d'ouverture de la Médiathèque
Quiz sur des femmes s'étant illustrées dans
un domaine (sciences, culture, engagement,
sport...)
À partir de 11 ans.
Renseignement ☎ 04 42 11 27 58

➔ Mercredi 8 mars 2023

Rendez-vous des petits curieux

« Printemps des poètes... »
14h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Sur inscription en pôle Jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

Semaine des droits de la Femme

« Les femmes à l'honneur »
Les Combattantes : séances d'aéro-boxing
animées par Séni Cissé
18h30 - 19h30 / Maison pour tous
Ouvert à tous
Renseignements ☎ 04 42 47 71 75



➔ Mercredi 8 et dimanche 12 mars 2023

Ciné-goûter

14h30 / cinéma L'Odyssée
Dès 7 ans
Renseignements et réservations
☎ 04 42 11 02 10

➔ Jeudi 9 mars 2023

Don de sang

Association pour le don de sang bénévole
de Fos.
15h - 19h30 / Salle du conseil municipal
Sur rendez-vous : dondesang.efs.santé.fr

Journée internationale des droits des femmes

Open ouest Provence entreprises
Salle de La Bergerie
Journée organisée par un club « au féminin »
du club Open afin de mettre en avant la
vision de femme dans une entreprise.
Gratuit
Renseignements et réservations :
jessica@clubopen.fr

➔ Vendredi 10 mars 2023

Semaine des droits de la Femme

« Les femmes à l'honneur »
14h - 17h / Maison pour tous
Forum d'accès : droit, emploi, santé, loisirs...
Échanges et informations sur les stands des
différents partenaires.
Adultes et jeunes adultes
Renseignements ☎ 04 42 47 77 54

➔ Samedi 11 mars 2023

Sophro-contes

« La communication parent-enfant »
10h / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Sur inscription en pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

Jugements des concours photographiques de l'Urppaca

Fos Provence photographie
9h - 18h / Maison des Arts
Entrée libre
Renseignements ☎ 04 86 17 72 61

Family'Choux

Centre social
14h - 17h / Maison de quartier du
Pont-du-Roy

➔ Samedi 11 mars et dimanche 12 mars

Oursinades

Fos pêche plaisance
10h30 - 15h / Maison de la mer
Renseignements
☎ 04 42 55 72 67 / 06 21 30 63 15

➔ **Du samedi 11
au samedi 25 mars 2023**

Rendez-vous des petits curieux

« Un poémier a poussé... »
Médiathèque de Fos-sur-Mer
Sur inscription en pôle Jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

➔ **Du samedi 11
au lundi 27 mars 2023**

Le printemps des poètes

Médiathèque de Fos-sur-Mer
Renseignement ☎ 04 42 11 32 15

➔ **Mercredi 15 mars 2023**

Rendez-vous des tout-petits

« Lire, chanter et jouer avec bébé »
10h / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Sur inscription en pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

➔ **Jeudi 16 mars 2023**

Loto des seniors

Organisé par l'Entraide solidarité 13
Fos-sur-Mer
14h / Foyer La Farigoule

➔ **Vendredi 17 mars 2023**

Basket - Betclik élite

Fos Provence Basket / SIG Strasbourg
20h / Halle Parsemain

➔ **Samedi 18 mars 2023**

Tennis de table

Championnat par équipe
9h - 22h / Gymnase de La Jonquière, salle
Tennis de table

Badminton

Championnat de France Top 12
Badminton club fosséen / Aix-en-Provence
16h / Salle polyvalente Parsemain

Dîner spectacle cabaret à Venelles

Maison pour tous
18h30 / Rendez-vous parking de la
Maison pour tous
Bus à disposition sur inscription
Réservation Maison pour tous
☎ 04 42 47 71 66

Danse

Milène Duhaméau
4^e mur - Cie Daruma
18h / Théâtre de Fos
Conseillé à partir de 9 ans.
Renseignement et réservation
☎ 04 42 11 01 99

➔ **Dimanche 19 mars 2023**

**Commémoration
des accords d'Évian**

Anciens combattants
11h - 12h / Square monument aux morts

➔ **Du lundi 20
au vendredi 24 mars 2023**

**Semaine de lutte contre
les discriminations**

9h - 17h / Maisons de quartier
(Voir programme sur www.fosurmer.fr)

➔ **Mardi 21 mars 2023**

Pétanque inter-entreprises

Boule des pins
17h30 - 22h30 / Boulodrome couvert
René-Arnaud (complexe Parsemain)
www.113events.fr

➔ **Du mardi 21
au samedi 25 mars après-midi**

Sieste poétique

Espace détente à l'étage
Médiathèque de Fos-sur-Mer
Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

➔ **Mercredi 22 mars 2023**

Atelier « La vague bleue »

par la Cie Mercimonchou
10h / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Parents-enfants (18 mois-6 ans)
Durée 60 mn
Sur réservation au ☎ 06 12 99 30 93

Rendez-vous des petits curieux

« Lire et grandir à ma médiathèque »
14h30 / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Contes avec Katia Polles « Les histoires de
Fouille-Bizarre »
Pour les 2-6 ans.
Renseignements ☎ 04 42 11 32 15

Atelier création de mini pop-up

15h30 - 17h / Médiathèque de Fos-sur-Mer
Sur inscription en pôle Jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

➔ **Samedi 25 mars 2023**

Handimer

Mer nautisme environnement
8h15 - 11h30 / Port Claude-Rossi
L'association propose quelques heures
de promenade dans le golfe de Fos pour
faire découvrir l'environnement marin
aux personnes à mobilité réduite et aux
malentendants.
Renseignements ☎ 06 19 11 24 33

Lire et grandir

Journée du livre pour les 0/6 ans
10h-12h30 / 14h-17h30
Théâtre de Fos-Sur-Mer
et foyer des seniors La Farigoule
Renseignements
☎ 04 42 11 16 85 - 06 12 99 30 93
Toute la programmation sur
www.mediathequeouestprovence.fr

Théâtre visuel

La Dignité des gouttelettes
Programmé dans le cadre de Lire et grandir
Cie Mercimonchou
11h et 17h30 / Théâtre de Fos
Plus d'un an, tarif tout petit
Réservation conseillée, nombre de place
limité. Renseignement et réservation
☎ 04 42 11 01 99

Basket - Betclik élite

Fos Provence Basket / LDLC Asvel
20h / Halle Parsemain

Badminton

Championnat de France Top 12
Badminton club fosséen / Chambly
16h / Halle Parsemain

➔ **Dimanche 26 mars 2023**

Commémoration attentats d'Isly

Amicale des Pieds noirs
11h / Cimetière de la Beaume-Loubières
Stèle des Pieds noirs



Football - Ri

Étoile sportive fosséenne / USM Endoume
Catalans
15h / Stade Parsemain
Entrée gratuite

➔ **Mardi 28 mars 2023**

Conseil municipal

18h - 19h / Salle du conseil municipal

➔ **Mercredi 29 mars 2023**

Mercredi du conservatoire

Gainsbourg confidentiel vol.2 70'S
Les musiciens associés
19h / Théâtre de Fos
Gratuit sur réservation
Renseignement et réservation
☎ 04 42 11 01 99

➔ **Samedi 1^{er} avril 2023**

Tennis de table

Championnat par équipe
9h - 22h / Gymnase de La Jonquière, salle
Tennis de table

Matinée « Bien-être »

Centre social
9h30 - 11h30 / Maison de quartier de La
Tuilerie
Pour les mamans
Renseignements ☎ 04 42 47 77 94

Maz'anime

Centre social
14h - 18h / Maison de quartier du Mazet
Renseignements ☎ 04 42 47 71 98

Basket - Betclik élite

Fos Provence Basket / Gravelines
20h / Halle Parsemain

Soirée latino

Rotary-club du golfe de Fos
20h30 / Maison de la mer
Renseignements ☎ 06 23 87 68 32

@VILLE.FOSSURMER
#FOSSURMER



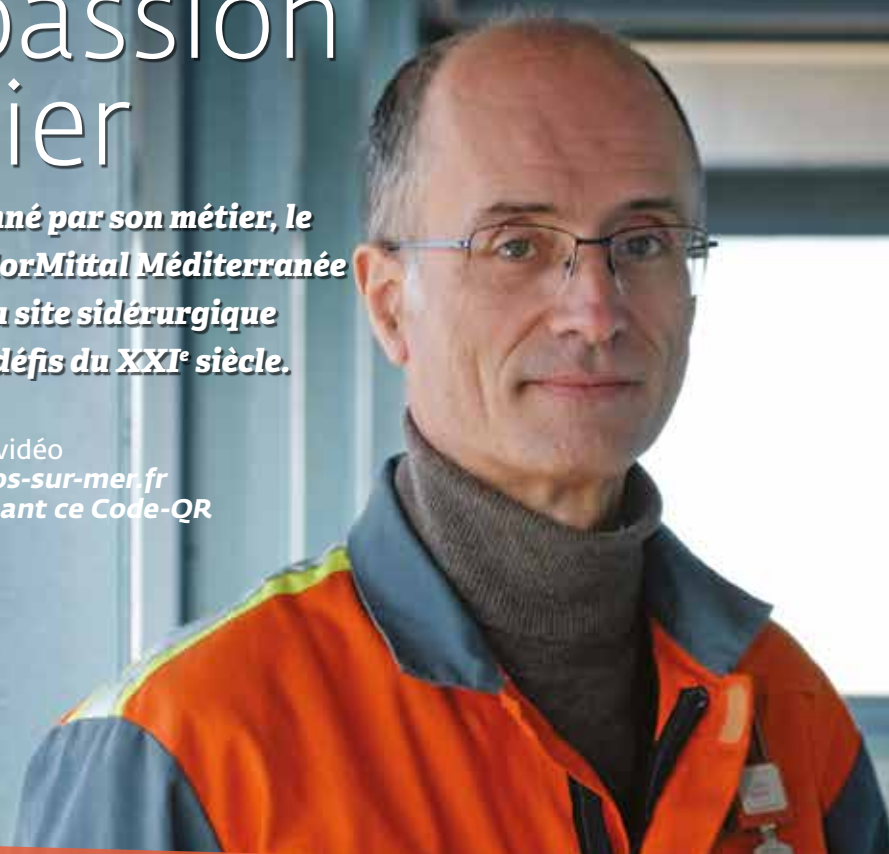
Bruno Ribo,

une passion en acier

Véritable passionné par son métier, le président d'ArcelorMittal Méditerranée veut permettre au site sidérurgique de répondre aux défis du XXI^e siècle.



Retrouvez l'interview vidéo sur www.fos-sur-mer.fr ou en flashant ce Code-QR



Diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris, Bruno Ribo a réalisé toute sa carrière professionnelle dans la sidérurgie, en intégrant tout d'abord, en 1989, l'usine Usinor à Dunkerque. L'actuel président d'ArcelorMittal Méditerranée se souvient : « Je voulais m'impliquer dans un univers à forte dimension humaine. Nos équipes travaillent l'acier, un produit fabuleux que l'on retrouve dans la plupart des éléments de notre quotidien. Très vite, j'ai pu me rendre compte de la fierté et de la passion des salariés, tous conscients de l'importance de notre secteur d'activité. » En 1997, il quitte le Nord de la France pour travailler dans de nombreux pays comme l'Espagne, la Roumanie, la Macédoine ou encore la Turquie, avant de venir s'installer dans notre région et prendre la tête, en 2018, d'ArcelorMittal Méditerranée, qui comprend les sites de Fos-sur-Mer et de Saint-Chély-d'Apcher en Lozère : « Ce qui m'a marqué le plus en revenant en France, c'est l'importance des sujets liés à l'environnement. Dès mon arrivée à Fos-sur-Mer, la réduction de l'impact environnemental de notre production a donc été l'une de mes priorités. » Pourtant en 2021, le site de Fos-sur-Mer est régulièrement pointé du doigt suite à une série d'incidents provoquant d'importants panaches de fumée alors même que des investissements importants étaient lancés afin d'éviter ce type d'émission (lire page 8-9). Selon Bruno Ribo, : « Nous comprenons vraiment les attentes légitimes de la population et des riverains et nous devons y répondre. Il s'agit également de faire preuve de pédagogie pour mieux expliquer ce que l'on fait, les enjeux, les contraintes et les solutions à l'étude. Nous devons être aussi plus réactifs afin d'informer la population en cas de problème. Aujourd'hui,

« L'industrie fait partie intégrante de l'ADN de notre territoire »

une industrie ne peut se maintenir que si elle est acceptée par les riverains. » Dans ce contexte, les investissements majeurs, avec la fabrication actuelle du four poche et le projet du four électrique, représentent des atouts importants pour permettre à notre territoire de devenir la première zone décarbonée d'Europe. Le président d'ArcelorMittal Méditerranée précise : « Nous sommes engagés dans une démarche Responsible steel, (Acier responsable en français NDLR), afin de produire un acier éthique basé notamment sur le recyclage du matériau, tout en garantissant une bonne qualité de fabrication. Le four électrique, qui remplacera progressivement d'ici 2030 un des deux hauts-fourneaux, sera l'un des plus gros équipements de ce type dans le monde et contribuera à l'ambition d'une neutralité carbone d'ici 2050. » Ces projets représentent, pour Bruno Ribo, : « une opportunité exceptionnelle de développement qui va s'accompagner de plans de recrutement et de formation ». Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la vision portée par René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, qui souhaite permettre à notre territoire de devenir une zone modèle de la transformation énergétique mondiale et de la décarbonation. Selon le président d'ArcelorMittal Méditerranée : « C'est pour nous la très bonne nouvelle de ce début d'année avec une mobilisation de nombreux acteurs, soucieux de travailler ensemble. Un travail de co-construction essentiel, d'autant que l'industrie fait partie intégrante de l'ADN de notre territoire. » Évoquant son ambition de permettre au site sidérurgique de Fos de répondre aux défis du XXI^e siècle, Bruno Ribo conclut : « La passion pour mon métier est toujours aussi forte. De toute façon, je me dois d'être à la hauteur des formidables équipes que j'encadre. » ■